



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CLOTILDE-DE-HORTON
M.R.C. ARTHABASKA

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil municipal de Sainte-Clotilde-de-Horton, tenue à la salle du Conseil, sise au 1, rue du Parc à Sainte-Clotilde-de-Horton, le 7 septembre 2021, à 19 h 03, sous la présidence de monsieur Yanick Blier, maire.

À laquelle sont présents :

Patrice Pinard	Conseiller siège n° 1
Michel Bernier	Conseiller siège n° 3
Julie Ricard	Conseillère siège n° 4
Nathalie Talbot	Conseillère siège n° 5
Steve Therion	Conseiller siège n° 6

Formant quorum.

Est aussi présente : Christine Bibeau, secrétaire d'assemblée.

1. OUVERTURE DE LA SESSION

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président d'assemblée.

21-0901

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est déposé aux membres du Conseil municipal pour adoption;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil renoncent à la lecture de l'ordre du jour;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Julie Ricard, appuyé par Michel Bernier et résolu que soit adopté l'ordre du jour de la séance tel que déposé.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

3. ADMINISTRATION ET AFFAIRES COURANTES:

3.1 Remise des bourses d'implication du Programme Trio étudiant Desjardins pour l'emploi de l'été 2021

Trois bourses d'implication pour les étudiantes ayant fait un stage aux Loisirs de Sainte-Clotilde-de-Horton sont remises à Frédérique Boucher, Maëlie Désilets et Laurence Désilets.

21-0902

3.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 août 2021

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 août 2021;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Julie Ricard, appuyé par Patrice Pinard et résolu

QUE soit adopté le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 août 2021 tel que déposé.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

3.3 Correspondance

La secrétaire-trésorière par intérim mentionne que la correspondance reçue depuis la séance du conseil du 9 août 2021 a été acheminée aux membres du Conseil.

21-0903

3.4 Approbation des comptes

CONSIDÉRANT QUE le Conseil prend acte de la liste des comptes payés datée du 7 septembre 2021 en vertu des dépenses incompressibles ainsi que de la délégation d'autoriser des dépenses et d'autoriser des paiements de la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim en conformité selon le règlement n° 118;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil prend en compte la liste des comptes payables datée du 7 septembre 2021 faite conformément aux engagements de crédits et aux dépenses autorisées en vertu de la délégation d'autoriser des dépenses de la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim en conformité selon le règlement n° 118;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Julie Ricard, appuyé par Patrice Pinard et résolu

QUE soit approuvée la liste des comptes payés datée du 7 septembre 2021, qui totalisent 514 983,88 \$, dont 29 434,95 \$ en déboursés directs des salaires;

QUE soit approuvée la liste des comptes payables datée du 7 septembre 2021, qui totalisent 153 933,79 \$, et que soit autorisé leur paiement.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

3.5 Rapport mensuel des permis du service d'urbanisme

La directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim dépose le rapport des permis du service d'urbanisme pour le mois d'août.

21-0904

3.6 Nomination d'un maire suppléant

CONSIDÉRANT QUE Yanick Blier avait été nommé maire suppléant;

CONSIDÉRANT QU'à la suite de la démission de Simon Boucher au poste de maire Yanick Blier a été élu maire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Julie Ricard, appuyé par Nathalie Talbot et résolu

QUE monsieur Patrice Pinard soit nommé maire suppléant.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

21-0905

3.7 Journée nationale de la vérité et de la réconciliation

CONSIDÉRANT QUE le Gouvernement du Canada a adopté une Loi pour instaurer un jour férié fédéral le 30 septembre appelé la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Julie Ricard, appuyé par Nathalie Talbot et résolu

QUE le 30 septembre soit ajouté à la liste des jours fériés, chômés et payés telle que prévue à l'article 1.4 de la Politique salariale 2021-2025.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

21-0906

3.8 Autorisation de dépense – Antidote sur les postes de travail

CONSIDÉRANT la grande quantité de rédaction à effectuer;

CONSIDÉRANT QUE des membres du personnel ont demandé un outil de correction, soit Antidote;

CONSIDÉRANT QUE le coût mensuel pour cinq postes de travail est de 8,33 \$, plus les taxes applicables;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Patrice Pinard, appuyé par Steve Therion et résolu

QUE soit autorisée la dépense pour permettre l'utilisation d'Antidote sur cinq postes de travail.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

4. SOUMISSIONS, CONTRATS ET RÈGLEMENTS

21-0907

4.1 Adoption du règlement n°61-20 modifiant le règlement de zonage n°61

CONSIDÉRANT l'adoption par la municipalité du règlement de zonage numéro 61 ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite permettre la présence de petites maisons à l'intérieur de la zone H11;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite permettre les usages de la salle de réception avec permis d'alcool et les maisons de chambre contenant plus de deux chambres dans la zone C4;

CONSIDÉRANT QUE l'avis de motion du règlement a été dûment donné par Yanick Blier, lors de la séance du conseil tenue le 6 avril 2021, résolution 21-0407, et qu'un premier projet de règlement a été déposé à cette même séance;

CONSIDÉRANT QU'il y a eu un avis public le 30 avril 2021 aux personnes intéressées par le premier projet de règlement permettant d'émettre des commentaires écrits jusqu'au 17 mai 2021;

CONSIDÉRANT QU'à la suite de l'avis public, aucun commentaire n'est parvenu à la municipalité;

CONSIDÉRANT QU'un deuxième projet de règlement a été adopté le 9 août 2021;

CONSIDÉRANT QU'un avis public de référendum a été fait et qu'aucune demande n'a été déposée ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Julie Ricard, appuyé par Patrice Pinard et résolu

QUE soit adopté le règlement numéro 61-20 modifiant le règlement de zonage numéro 61.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

21-0908

4.2 Troisième décompte : travaux route Lemire

CONSIDÉRANT la recommandation d'Avizo Expert-Conseils pour le paiement du décompte numéro trois pour les travaux sur la route Lemire;

CONSIDÉRANT QUE le total du décompte est de 45 370,59 \$ plus les taxes applicables;

CONSIDÉRANT QUE la retenue de 10 % pour ce décompte est de 4 537,06 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Steve Therion, appuyé par Michel Bernier et résolu

QUE soit autorisé un déboursé de 40 833,53 \$, plus les taxes applicables, soit un total de 46 948,34 \$.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

21-0909

4.3 Quatrième décompte : travaux route Lemire

CONSIDÉRANT la recommandation d'Avizo Expert-Conseils pour le paiement du décompte numéro quatre pour les travaux sur la route Lemire;

CONSIDÉRANT QUE le coût total du projet est de 374 536,04 \$ plus les taxes applicables ;

CONSIDÉRANT QU'à ce jour la municipalité a retenu 10 % des coûts pour un montant de 37 453,60 \$;

CONSIDÉRANT la recommandation d'Avizo Expert-Conseils pour le paiement de la moitié de la retenue, soit 18 726,80 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Julie Ricard, appuyé par Patrice Pinard et résolu

QUE soit autorisé un déboursé 18 726,80 \$, plus les taxes applicables, soit un total de 21 531,14 \$.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

21-0910

4.4 Autorisation de dépense – lavage des vitres du bureau municipal et du centre communautaire

CONSIDÉRANT le besoin de nettoyage des vitres du bureau municipal et du centre communautaire;

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme qui effectue le ménage des locaux;

CONSIDÉRANT QUE le prix soumis par Lavage de vitres Omax au montant de 547,50 \$, plus les taxes applicables, pour le lavage intérieur et extérieur;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michel Bernier, appuyé par Julie Ricard et résolu

QUE soit autorisé l'octroi d'un contrat pour le lavage des vitres du bureau municipal et du centre communautaire;

QUE le montant autorisé est de 547,50 \$, plus les taxes applicables.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

21-0911

4.5 Autorisation de dépense – Abattage d'arbres au parc du centre communautaire

CONSIDÉRANT QUE deux arbres situés dans le parc du centre communautaire sont dangereux;

CONSIDÉRANT QUE le prix soumis par Alain Dion pour l'abattage de ces arbres est de 1 000 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Julie Ricard, appuyé par Nathalie Talbot et résolu

QUE soit autorisé l'abattage des arbres au coût de 1 000 \$.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

5. RESSOURCES HUMAINES

21-0912

5.1 Confirmation d'embauche de Simon Boucher au poste de directeur général

CONSIDÉRANT le départ de la directrice générale le 9 août dernier;

CONSIDÉRANT l'appel de candidatures;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection pour l'embauche de Simon Boucher au poste de directeur général;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michel Bernier, appuyé par Julie Ricard et résolu

QUE soit embauché Simon Boucher au poste de directeur général;

QUE son entrée en fonction soit le 13 septembre 2021.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

21-0913

5.2 Transfert de l'adhésion à l'ADMQ à Simon Boucher

CONSIDÉRANT le départ de la directrice générale le 9 août dernier;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a déboursé pour l'adhésion de la directrice générale à l'Association des directeurs généraux du Québec;

CONSIDÉRANT QU'il est possible de transférer l'adhésion au nouveau directeur général;

CONSIDÉRANT QUE Simon Boucher n'a jamais été membre de l'ADMQ et que des frais supplémentaires de 444 \$, plus les taxes applicables sont exigibles pour une première adhésion;

CONSIDÉRANT QUE les frais supplémentaires donneront accès à des cours pour les directeurs municipaux;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Julie Ricard, appuyé par Steve Therion et résolu

QU'une demande soit faite pour transférer l'adhésion à l'ADMQ à Simon Boucher;

QUE soit autorisé le paiement des frais supplémentaires au montant de 444 \$, plus les taxes applicables.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

21-0914

5.3 Formation pour nouveaux DG – ABC/DG Introduction

CONSIDÉRANT QUE l'Association des directeurs municipaux du Québec offre une formation pour les nouveaux directeurs généraux – ABC/DG Introduction – les 9 et 10 septembre 2021;

CONSIDÉRANT QUE la formation est offerte gratuitement incluant l'hébergement, les déjeuners et dîners;

CONSIDÉRANT l'entrée en fonction de Simon Boucher le 13 septembre prochain;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Julie Ricard, appuyé par Nathalie Talbot et résolu

QUE Simon Boucher soit autorisé à assister à la formation les 9 et 10 septembre 2021;

QUE Simon Boucher soit rémunéré pour ces deux jours de formation;

QUE les frais de déplacement et les soupers soient remboursés selon la politique en vigueur.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

21-0915

5.4 Nouvelle entente de travail avec Christine Bibeau

CONSIDÉRANT QUE Christine Bibeau exécute plus de tâches que ce qui était établie lors de son embauche;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michel Bernier, appuyé par Nathalie Talbot et résolu

QUE Yanick Blier soit autorisé à signer une nouvelle entente de travail avec Christine Bibeau;

QUE cette entente prévoit un ajustement salarial ainsi qu'un ajustement du nombre d'heures par semaine selon les besoins de la municipalité.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

21-0916

5.5 Ajout de Simon Boucher comme signataire pour la municipalité

CONSIDÉRANT l'entrée en fonction de Simon Boucher à titre de directeur général et secrétaire-trésorier le 13 septembre 2021;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Julie Ricard, appuyé Patrice Pinard et résolu

QUE Simon Boucher soit autorisé à signer pour et au nom de la Municipalité tous les chèques et documents requis pour l'exercice de ses fonctions;

QUE Simon Boucher soit ajouté à la liste des personnes autorisées à avoir accès à tous les comptes bancaires de la Municipalité et qu'il soit la personne responsable des accès;

QUE Simon Boucher soit autorisé à effectuer les démarches et à signer les documents requis pour l'inscription à ClicSÉCUR;

QUE le ministre du Revenu du Québec et l'Agence du Revenu du Canada soient autorisés à communiquer à Simon Boucher les renseignements dont ils disposent et qui sont nécessaires dans le cadre de ses fonctions;

QUE la présente résolution prend effet à compter du 13 septembre 2021.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

21-0917

5.6 Rémunération du personnel électoral

CONSIDÉRANT les élections municipales le 7 novembre 2021;

CONSIDÉRANT QUE le président d'élection de la municipalité effectuera l'embauche du personnel électoral;

CONSIDÉRANT QUE le Règlement sur le tarif des rémunérations payables lors d'élections et de référendums municipaux de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités prévoit les rémunérations payables lors d'une élection;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Steve Therion, appuyé par Patrice Pinard et résolu

QUE le personnel électoral soit rémunéré selon le Règlement sur le tarif des rémunérations payables lors d'élections et de référendums municipaux de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

6. LOISIRS ET SERVICES À LA COLLECTIVITÉ

21-0918

6.1 Prêt de la cuisine du centre communautaire aux Cuisines collectives

CONSIDÉRANT QUE les Cuisines collectives ont déposé une demande pour l'utilisation gratuitement de la cuisine du centre communautaire ;

CONSIDÉRANT QUE la demande spécifiait une utilisation de 25 heures par semaine;

CONSIDÉRANT QUE les cuisines collectives sont bénéfiques pour la communauté de Sainte-Clotilde-de-Horton;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal désire soutenir ce type d'organisme communautaire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Patrice Pinard, appuyé par Nathalie Talbot et résolu :

QUE les Cuisines collectives soient autorisées à utiliser gratuitement la cuisine du centre communautaire jusqu'à 25 heures par semaine;

QUE les journées soient variables et que la personne responsable des Cuisines collectives s'assurera de communiquer les besoins à la municipalité ainsi que les jours d'utilisation auprès de la personne responsable de la location des salles de la municipalité.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

7. **VARIA ;**

7.1 Dépôt d'une pétition concernant la sécurité routière

La secrétaire-trésorière par intérim dépose une pétition concernant la sécurité routière, piétonnière et cycliste au village de Sainte-Clotilde-de-Horton.

8. **PÉRIODE DE QUESTIONS ;**

Des questions et commentaires sont émis concernant la sécurité routière, la fibre optique, le déneigement des trottoirs près de l'école ainsi que sur le départ de Caroline Dionne, directrice générale, et l'embauche de Simon Boucher au poste de directeur général.

9. **CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE.**

L'ordre du jour étant épuisé, le président déclare la clôture de l'assemblée. Il est 20 h 53.

Président

Secrétaire d'assemblée

Yanick Blier, maire

Christine Bibeau, Secrétaire-trésorière
par intérim